

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 97 (1961)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M O N T R E U X 2 1 A V R I L 1 9 6 1

X C V I I e A N N É E No 14

Dieu Humanité Patrie

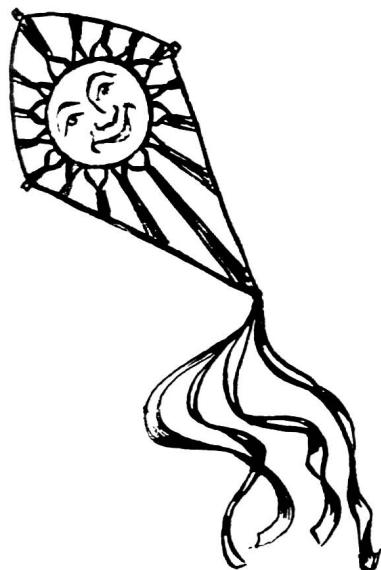
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- . SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- . SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Vacances des jeunes

Vacances heureuses !



Veuillez lire l'article dans le présent numéro

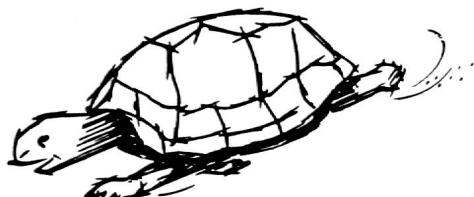
Venez passer vos vacances et week-ends dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon Villars-Bretaye



Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées
Téleski Bretaye-Chamossaire
Téleskis Bretaye-Chaux Ronde (2 installations)
Téleski Lac Noir-Bretaye
Télésiège Bretaye-Petit Chamossaire
Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

rien ne sert de courir,
il faut épargner à temps.



caisse d'épargne
et de crédit

lausanne
vevey morges renens



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO

L'école suisse d'**ALEXANDRIE** met au concours un poste de

maîtresse d'école primaire pour le degré inf.

La langue d'enseignement est le français.

Cependant, les candidatures de maîtresses primaires de langue maternelle allemande pourraient être prises en considération, à condition que les candidates connaissent parfaitement la langue française.

Le secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger donnera, sur demande écrite, des renseignements complémentaires. Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Les offres manuscrites doivent être adressées à ce secrétariat, **Alpenstrasse 26, à Berne**, accompagnées d'un curriculum vitae, de références, de copies ou photocopies de diplômes et certificats et d'une photo.

POUR GRANDS ET PETITS
un

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses

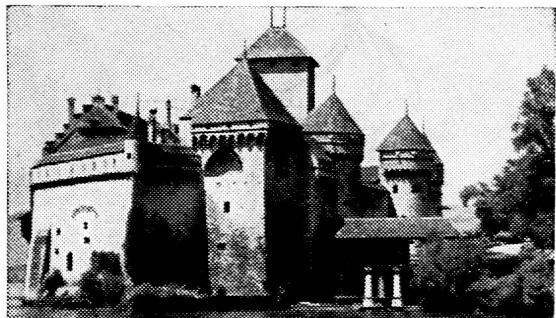
LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

On cherche, pour COLONIES DE VACANCES :

1 moniteur-chef (évent. couple)

Moniteurs et monitrices

1 aide de cuisine

S'adresser à : Cl. Jaquet, Gare 11, Fleurier

Hôtel du Nord, Aigle

Restaurant de 1er ordre ***

Au café : assiette et plat du jour

Tél. (025) 2 10 55

F. HENRY

Vacances



des jeunes

UN BEL EFFORT DU CORPS ENSEIGNANT VAUDOIS

Dès la création de « Vacances des Jeunes », en 1958, les premiers membres de l'association furent des collègues (à tous les degrés de l'école vaudoise). Qu'ils en soient vivement remerciés.

Car, au lieu de palabrer vainement à propos du comportement des jeunes et d'agiter l'épouvantail des blousons noirs, ils accordèrent leur confiance aux responsables du mouvement et contribuèrent ainsi au démarrage d'une action urgente, indispensable : **donner aux jeunes l'occasion de passer des vacances saines et enrichissantes**, dans un climat amical, sous la conduite de cadres compétents.

Notre comité, passant de 7 à 9 membres, compte 1 professeur, 1 institutrice, 4 instituteurs, qui œuvrent avec 1 industriel, 1 assistante sociale et 1 infirmière visiteuse.

Dans chaque commission de « Vacances des Jeunes », des membres du corps enseignant — et des infirmières scolaires — prêtent leur concours actif pour la propagande, l'organisation, les transports, l'installation, le financement, le ravitaillement, etc. D'autres encadrent les jeunes campeurs. C'est un bel effort positif et constructif.

D'autre part, plusieurs sections de la SPV sont membres collectifs et le comité central appuie notre activité de prévention sociale. Ajoutons que l'APEL nous encourage en parrainant « Vacances des Jeunes ».

La formule des camps fixes rayonnants convient aux gars de 13 à 16 ans. En deux ans, 124 jeunes furent accueillis à Sapinhaut et au camp du Risoux. Cela seul prouve l'utilité d'une telle organisation, alors que les conditions sociales évoluent rapidement, que les villes s'accroissent, que les places de jeux font souvent défaut, que les appartements sont trop exiguës, sans parler de l'abdication de certains parents devant leur responsabilité d'éducateurs ou encore de la vie trépidante et de l'agitation, du manque de contact avec la nature, etc.

Pour mener à bien une si lourde tâche — c'est parfois un rude combat, en plus des fatigues de l'enseignement — nous avons besoin de votre appui massif. C'est pourquoi nous vous adressons un appel très pressant : AIDEZ « VACANCES DES JEUNES » au moment où les « cas sociaux » deviennent si nombreux dans nos classes. Nous n'avons pas le droit de rester indifférents en face des conditions dans lesquelles vivent certains jeunes citadins.

Alors, que faire pour nous aider à agir ?

- Etre membre de l'association (cotisation minimale : 5 fr.).
- Verser un don à notre CCP II 20986. (Veuillez indiquer au dos du bulletin de versement s'il s'agit d'un don ou d'une cotisation.)
- Attirer l'attention des grands élèves sur les camps de « Vacances des Jeunes », lorsque ces camps seront annoncés.

Que chaque collègue fasse un geste.

Que chaque section SPV devienne membre collectif (20 fr. de cotisation minimum), et « Vacances des Jeunes » pourra faire activer la création projetée d'un CENTRE de vacances qui accueillera non seulement nos campeurs, mais, en toute saison, les protégés des maisons d'enfants et ceux des institutions diverses.

Ainsi, le corps enseignant fera œuvre de pionnier dans un domaine où tout est à créer.

Un merci chaleureux à tous de la part de « Vacances des Jeunes ». Vous viendrez ainsi en aide à des gars manquant d'un appui solide, réel.

Vous faut-il encore des preuves ?

Voici plusieurs « cas » de garçons reçus dans nos camps (prénoms changés) :

JACQUES : 14 ans ; nerveux, agité, instable à l'école. Causes : dépressions nerveuses de la mère, maladie prolongée du père. Jacques a passé plusieurs sessions à VdJ, parce qu'à la « maison » il serait resté des semaines tout seul.

ERIC : 14 ans, sans volonté aucune, parce que sa mère, débile mentale, ne lui laisse pas la moindre initiative. Il n'est pas sociable et croit que personne ne l'aime. Apprend peu à peu à s'incorporer à un groupe et découvre que des aînés lui aident à se tirer de son isolement, à sourire, à s'épanouir, à vivre.

JEAN : 15 ans. Oublie pendant quelques semaines « son » problème. (Personne n'ose lui dire qui est son père parce que la révélation compromettrait la réputation de ce dernier.)

PIERRE : 13 ans. La Chambre des mineurs s'est occupée de lui pour chapardage. Pendant les camps (6 semaines) Pierre s'est bien comporté.

HENRI : 15 ans. Tiraillé par le divorce des parents. Disait, à la fin de son camp : « Enfin, j'ai été heureux pendant trois semaines ! »

PAUL : 16 ans. Aigri. Agressif. Fait de l'opposition. Cause : éloignement du « milieu familial », inconduite de la mère, etc. Joue au « dur », mais ne peut retenir son émotion lorsqu'il sent qu'on a découvert la cause de son comportement. C'est un « mal-aimé », comme d'autres encore, hélas ! Ces instables, ces inadaptés et ces « caractériels », il faut les incorporer à un groupe bien dirigé par un aîné à la fois ferme et psychologue.

C'est difficile. Aidez « Vacances des Jeunes » à réaliser une action efficace.

Le président : **M. Barbey**.

Remarque : L'encartage du bulletin de versement ne concerne pas les collègues qui ont déjà effectué un don en 1961 ou payé leur cotisation.

Partie corporative

COMITÉ CENTRAL

SRP

Ligue suisse de littérature pour la jeunesse et Commission du bulletin bibliographique SPR

Le 22 mars, une séance commune s'est tenue à Neuchâtel à laquelle assistaient A. Perrot, président SPR, Mme Liengme (qui a remplacé notre collègue Ehinger), MM. Cornioley et Lässer, du comité directeur de la ligue, MM. H. Devain, P. von Allmen et le soussigné, de la Commission pour le choix de lectures. M. Devain présidait.

Une cinquantaine de nouveaux membres ont demandé leur admission à la Ligue suisse. Celle-ci est maintenant connue en Suisse romande et des subventions lui sont parvenues d'un canton, de municipalités, de directions d'écoles, de bibliothèques et d'organisations diverses. Ce que nous désirons, c'est créer en Suisse de langue française une association intercantionale des membres de la ligue. Pour l'instant, la Commission pour le choix de lectures en est le comité provisoire. Mais, cette année encore, une assemblée des membres romands sera convoquée dans un lieu central pour élire le comité véritable. Nos lecteurs ont reçu un premier bulletin en français. Un deuxième sera prochainement envoyé aux membres.

Comme nous le demandions au récent congrès de la SPV, il faut que tous nos collègues profitent des réunions de parents, de l'Ecole des parents, des réunions

des comités de jeunes, de toute circonstance favorable pour parler de la Ligue suisse de littérature pour la jeunesse et recommander l'adhésion. Une campagne de presse va être entreprise. Des listes d'ouvrages nombreux seront imprimées à l'intention des éducateurs et des parents soucieux de mettre dans les mains des jeunes une littérature valable. Des coupures de journaux intéressant la littérature enfantine peuvent être adressées à H. Devain, La Ferrière, Jura bernois. Elles nous seront utiles.

Qu'est-ce que la Ligue suisse de littérature pour la jeunesse ? Non une entreprise concurrente d'autres déjà existantes, mais un organe de liaison entre elles. Dès lors, n'est-ce pas participer à une œuvre de santé et d'intelligence que de la soutenir ? La Ligue suisse se rattache elle-même à l'Union internationale pour les livres de jeunesse, qui a son siège à Zurich. Tous renseignements peuvent être obtenus — ainsi que des cartes de demande d'admission — à M. W. Lässer, secrétaire central, 20, Haldenstrasse, Berne.

Nous rappelons que la cotisation annuelle est de 4 fr. pour les membres individuels et de 20 fr. pour les membres collectifs. CCP (adresse ci-dessus) Berne, III 9480.

A. Chevalley.

VAUD

VAUD

Promotions et remise des brevets à l'Ecole normale

Rapport et allocution du directeur

Mesdames, Messieurs, chers élèves,

Celui qui aurait la curiosité de consulter nos archives pour apprendre comment se déroulaient jadis les cérémonies marquant la vie de notre école, qu'il s'agisse de la création d'une nouvelle section, de l'inauguration d'un bâtiment ou simplement de la remise annuelle des brevets, pourrait constater que toujours ces cérémonies ont réuni non seulement les maîtres et les élèves, mais encore les représentants les plus éminents de nos autorités.

Tel est de nouveau le cas aujourd'hui, puisque nous avons l'honneur de saluer le plus haut magistrat de notre canton, M. le Dr Guisan, président du Grand Conseil, M. Gavillet, président la commission de gestion du Grand Conseil, M. le député Stoudmann, membre de la commission de gestion, le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, M. le conseiller d'Etat Oguey, MM. Monnier et Anken, chefs de service des enseignements secondaire et supérieur.

Messieurs, en vous souhaitant respectueusement la bienvenue, en vous remerciant de vous associer à notre fête, nous prenons la liberté de vous dire que maintenant comme par le passé, qu'aujourd'hui plus encore que jadis, nous avons besoin de votre appui pour accomplir la tâche que vous nous avez confiée. Vous savez notre souci d'améliorer notre école. Les problèmes qui se posent à nous à ce propos nous dépassent de beaucoup et c'est à l'échelon supérieur qu'il est nécessaire de les prendre en main. Nous sommes heu-

reux de pouvoir compter non seulement sur vos conseils mais encore sur votre collaboration active pour réaliser les projets que nous avons formés.

Nous désirons saluer aussi très cordialement tous nos invités, M. Chevallaz, ancien directeur de notre école, MM. les représentants des associations pédagogiques, Mmes et MM. les experts, Mmes et MM. les parents de nos élèves ; votre présence à tous nous est précieuse parce qu'elle témoigne de l'intérêt que vous portez à notre maison.

Cette maison a pris au cours de l'année scolaire écoulée toute l'extension qu'autorise son organisation

Sommaire S.p.r.

Partie corporative : Comité central. Ligue suisse de littérature pour la jeunesse et commission du Bulletin bibliographique SPR. **Vaud.** Promotions et remise de brevets de l'EN : Rapport du directeur ; Allocution de M. le conseiller d'Etat P. Oguey. — Liste des brevets. — Liste des prix. — Guilde de travail. — Cours de football. — A ceux qui cherchent... — Postes au concours. — **Genève.** Centre d'information UIG. — Sortie annuelle de l'UIG - Basket. — UAEE, rappel. — Association antialcoolique du corps enseignant genevois. — **Neuchâtel.** Comité de section. — Départs. — 25 ans de services. — Deux départs au collège. — Le Locle. — Val-de-Ruz. — **Jura bernois.** Assemblée du comité général de la SPJ et assemblée préalable de l'assemblée des délégués de la SIB. — Séance du comité SPJ. — Visites d'usines. — Première visite dans le Jura. — Bienné - La Neuveville. — Foyer d'éducation pour jeunes filles (Loveresse). — **Divers.** SSMG. — Elle a son brevet. — Commencements.

actuelle. Ses classes sont complètes, ses salles toutes occupées. Nous ne voulons pas donner de chiffres, mais simplement souligner l'effort considérable et soutenu que fournit l'Ecole normale depuis de nombreuses années déjà pour mettre à la disposition du Service de l'enseignement primaire un nombre aussi élevé que possible de jeunes maîtres qualifiés, ou que nous espérons tels.

Cet effort n'est possible, chers collègues, que grâce à votre dévouement. Permettez-nous de vous en exprimer ici notre reconnaissance. Devant nos classes, pour la plupart trop nombreuses pour que nous puissions donner à chaque élève ce que nous voudrions qu'il reçoive, nous nous prenons à douter parfois de la valeur de notre travail. Nous vous remercions d'aller malgré tout de l'avant, de tenir bon dans les conditions difficiles et parfois décevantes qui sont les nôtres. Nous pensons tout particulièrement aux maîtres de pédagogie qui, depuis plusieurs années, ne peuvent mener leur tâche à terme parce qu'à chaque fois les élèves nous sont enlevés avant la fin de leurs études. Conserver son courage et son entrain au travail dans de telles circonstances est digne de beaucoup d'éloges.

Nous aimerais vous dire encore, chers collègues, combien nous regrettons de ne pouvoir trouver plus souvent le temps de nous entretenir avec vous des problèmes en suspens auxquels nous devrions donner sans délai des solutions. C'est avec une certaine amertume, nous l'avouons, que nous voyons passer les jours, les semaines, les mois même sans parvenir à nous extraire des mille besognes quotidiennes qui font les journées toujours trop courtes.

A ce propos, nous ne saurions manquer de remercier nos collaborateurs les plus immédiats, Mlle Ribordy et M. Carrard, qui assurent d'une manière parfaite et avec combien de bonne grâce la marche de notre secrétariat.

La composition du corps enseignant de l'Ecole normale a subi cette année des modifications importantes. Nous avons eu le privilège de recevoir sept nouveaux maîtres : M. le pasteur Bardet, pour remplacer en qualité d'aumônier et de maître de religion M. le pasteur Girardet, appelé à d'autres fonctions ; M. Mousson, pour l'enseignement du dessin, des travaux manuels et de la géographie ; M. Lipp, maître de français et d'allemand. La direction d'une nouvelle classe primaire d'application a été confiée à Mlle Braütingam, jusqu'alors institutrice à Morges. M. Guignard, maître de comptabilité, est attaché maintenant entièrement à notre école, comme aussi Mme Basset, maîtresse de gymnastique. Enfin, Mlle Bonzon a été nommée directrice du stage pratique que nos élèves de la section ménagère accomplissent chaque été à Henniez. Nous avons vu avec plaisir le zèle et la compétence avec lesquels ces maîtres se sont mis à la tâche.

Nous devons signaler un départ, celui de M. Jean-Louis Perret, maître d'histoire et de français. Licencié ès lettres de l'Université de Lausanne en 1918, M. Perret a complété ses études en Italie, puis il s'est rendu en Finlande, à l'Université d'Helsinki, où il a occupé pendant dix-huit ans, de 1927 à 1945, la chaire de littérature française. Rentré en Suisse à cause des événements politiques, M. Perret s'est mis au service de l'enseignement secondaire vaudois, au Collège classique cantonal tout d'abord, puis à l'Ecole normale dès 1948.

Cher Monsieur, votre départ nous peine. En vous, nous perdons non seulement un maître distingué et

compétent, mais aussi un collègue aimé, à l'accueil toujours cordial. Nous vous remercions de tout ce que vous avez donné à vos élèves, pendant les treize années passées dans notre maison, et nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour une retraite heureuse et riche de nouvelles satisfactions dans les activités que déjà vous envisagez.

Nous avons encore le regret de nous séparer de M. Genillard, qui a donné les mathématiques dans nos classes de première année. Ce jeune maître enseignera dorénavant au Collège secondaire de Villamont. Nous lui souhaitons de poursuivre avec succès une carrière bien commencée dans notre école.

Mesdames, Messieurs,

Nous pourrions, dans ce rapport, retracer la vie de notre établissement pendant l'année écoulée. Cela nous paraît vain car vous savez de quoi est faite la vie d'une école. Aussi nous bornerons-nous à relever un seul événement, celui qui a marqué la fin des importants travaux de transformation et de rénovation entrepris dans notre bâtiment en 1958, nous voulons parler de l'inauguration, en septembre dernier, de la grande fresque qui décore notre aula. Nous la devons au talent du peintre Kaiser et à la générosité du Fonds cantonal des Arts et des Lettres, de son président surtout, M. le conseiller d'Etat Oguey. Cette fresque aux couleurs vives n'est pas figurative. Pourtant, aux dires de l'artiste, elle évoque le départ de nos élèves vers la vie. Quittant d'un grand coup d'aile le cadre un peu étroit, ordonné et sévère de l'école, ils s'élancent vers un avenir aéré et joyeux. Le grand large s'ouvre devant eux, sous un soleil lumineux. Pourtant quelques taches plus sombres, dans les bords, rappellent discrètement que toute existence connaît des périodes difficiles. Cette fresque est gaie, jeune, moderne ; merci, une fois encore, à M. Kaiser et au Fonds cantonal des Arts et des Lettres pour ce beau cadeau.

Nous parlons d'avenir ; il arrive qu'il se ferme brutalement. Nous devons rappeler ici un fait douloureux : le décès, à fin août 1960, d'un élève d'une de nos classes de troisième, Jacques Vuagniaux, tué dans un accident de montagne. Nous évoquons son souvenir avec émotion et en adressant à ses parents, M. et Mme Vuagniaux, instituteurs à Denges, une pensée de chaleureuse sympathie.

Chers élèves,

Dans le dernier numéro du journal que vous faites paraître depuis quelques mois, nous avons lu un éditorial rédigé par l'une d'entre vous, Mesdemoiselles. Cet éditorial fort intéressant ouvre un débat. Aussi est-ce à son auteur que nous désirons nous adresser maintenant.

Laissez-nous vous dire tout d'abord, Mademoiselle, que nous vous lisons toujours avec plaisir, car ce n'est pas là votre premier article. Nous aimons et nous apprécions votre simplicité, votre franchise et surtout la loyauté dont vous faites preuve à l'égard de votre école.

Dans l'éditorial en question, vous évoquez tout d'abord, et fort à propos, les visages des nombreux élèves — vous dites plus de cent ; il y en aura plus de cent soixante ! — qui dans peu de jours entreront à l'Ecole normale. Vous rappelez la joie qui était la vôtre, alors que vous vous trouviez dans les mêmes circonstances, mais vous constatez aussi que cette joie ne fut que de courte durée, et vous en donnez la raison.

Votre joie d'être élève de notre école n'est pas tombée, si nous vous avons bien comprise, parce que vos études vous auraient déçue, ou vos maîtres ou vos camarades, mais pour un tout autre motif : parce que le simple fait d'avouer à autrui votre appartenance à l'Ecole normale provoquait — et provoque encore — dans les yeux de votre interlocuteur ce que vous avez appelé « un petit éclair mi-amusé, mi-plaintif ».

Ce petit air narquois et apitoyé, nous le connaissons aussi, Mademoiselle ; il ne nous est pas épargné, soyez-en bien persuadée. Et notre réaction rejoint la vôtre : que nous importe l'opinion d'autrui ! Mais puisque vous nous en donnez l'occasion, il nous paraît utile de nous exprimer sur ce sujet avec plus de détails.

Notre école a-t-elle vraiment quelque chose de si spécial que son nom seul invite à rire et à pleurer tout à la fois ? Il s'agit par elle, à travers elle, des enfants auxquels il faut apprendre à lire, à écrire, à compter. Chacun ne garde pas de ses premières années d'école un souvenir heureux et il n'est pas rare de voir s'attarder en l'homme le ressentiment de l'enfant à l'égard de ses maîtres. D'autre part, le monde des adultes, et d'ailleurs aussi celui des adolescents, ne s'intéressent guère à ce qui se passe dans le coin des enfants. Capables de nous attendrir parfois devant un de ces petits, il nous suffit, le plus souvent, même lorsqu'il s'agit de nos propres enfants, de savoir que chaque jour, avec une ponctualité et une conscience qui les honorent, maîtres et élèves reprennent leur besogne. Et de même que l'on remet ses lettres aux employés de la poste, on a simplement pris l'habitude de confier ses enfants à ceux qui, selon l'expression populaire, sont « payés pour s'en occuper », sans prêter attention au rôle éminent qui leur est ainsi accordé. Voilà pourquoi, Mademoiselle, l'estime que l'on a pour les maîtres n'est pas sans mélange.

Ceci n'empêche d'ailleurs pas le public en général de se montrer exigeant envers l'école, qu'il charge de plus en plus volontiers de tâches nouvelles et fort diverses, de l'apprentissage des règles de la circulation à l'analyse des trente articles de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Le bon public n'en est pas à une contradiction près.

Mais d'autre part, vous l'avez sans doute remarqué, les personnes les plus autorisées qui aujourd'hui se prononcent sur les mesures à prendre pour assurer la survie de notre civilisation occidentale se tournent elles aussi vers l'école. Elles lui demandent, avec une expression qui n'a plus rien de narquois ni d'apitoyé, qui révèle plutôt une véritable angoisse, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour former vite et bien les hommes et les femmes qui demain auront à résoudre les problèmes posés par un avenir lourd de menaces.

Et ne va-t-on pas jusqu'à prétendre, en ce qui concerne la formation des esprits scientifiques dont on réclame un nombre toujours plus élevé, que le travail accompli dans les classes inférieures de l'école primaire est déterminant pour l'éveil des vocations mathématiques ? Nous partageons cette opinion et nous sommes de ceux qui pensent qu'une distinction devrait être accordée aux maîtres qui réussissent dans cet enseignement.

Ainsi donc, Mademoiselle, les maîtres d'école ont encore un rôle à jouer, en dépit de toutes les railleries dont ils peuvent être l'objet. Vous avez donc raison de sourire à votre tour, de rester fière de la voie que vous suivez, de continuer à croire à votre mission et de vous y préparer avec le sérieux nécessaire.

Votre éditorial, cependant, soulève un autre problème encore. Il fait allusion aux élèves qui, pris à partie à cause des études qu'ils ont choisies, n'ont pas votre courage et se croient obligés de dire qu'ils ne se plaignent pas à l'Ecole normale. Serait-ce que « la boîte », car c'est bien ainsi qu'ils la désignent, est indigne d'eux ? « La boîte », le terme est impérissable ; il s'applique d'ailleurs à tout établissement qui exige la présence régulière de ceux qui le fréquentent. Mais là n'est pas la question.

Vous les invitez, ces élèves, à relever la tête et à ne rien envier à leurs camarades d'autres écoles. Et surtout, vous écrivez à leur intention ceci, que nous citons textuellement : « Une chose me frappe cependant : les élèves qui participent plus ou moins activement à la vie de l'école ont la critique moins aisée que les autres. N'ont-ils pas réalisé qu'une école est un peu ce qu'on la fait ? Et que l'on pourrait beaucoup si l'on s'y mettait tous ensemble ? »

Vous avez, Mademoiselle, entre autres expériences celle de votre journal. Il ne paraît, vous le laissez entendre, que grâce à l'initiative, au dévouement et à la fidélité d'un petit groupe. Et vous imaginez ce qu'il pourrait être, si, dans la boîte aux lettres de votre rédaction, vous trouviez plus souvent d'autres papiers que des restes d'emballages de chocolat.

Vos maîtres, eux, ont l'expérience du travail qui chaque jour s'accomplit dans nos classes. Ils imaginent aussi parfois ce que pourrait être ce travail si les élèves confiés à leurs soins se distinguaient soudain tous par leur ardeur à l'étude, par leur curiosité d'esprit, par leur volonté de dépasser les exigences d'un programme souvent trop modeste. Il serait alors facile de contenter ces autres camarades, que vous citez aussi en les qualifiant de « plus audacieux », qui demandent des améliorations, des changements dans la formation générale que dispense notre école.

Mademoiselle, une fois encore nous vous donnons donc pleinement raison lorsque vous mettez en évidence la responsabilité de chacun en ce qui concerne notre école, dans tous les secteurs de son activité, travail, cultes, sports, journal, théâtre, et d'autres encore. « On pourrait beaucoup si l'on s'y mettait tous ensemble » et l'on serait bien près de réaliser cette transformation radicale que vous appelez de vos vœux, qui devrait bouleverser notre Ecole pour l'adapter aux exigences de la vie actuelle.

En effet — il faut là bien nous entendre — une transformation radicale est une transformation qui touche aux racines. Or où sont les racines de notre école ? Nous ne les trouverons pas parmi les pierres du bâtiment, ni dans les règlements de la maison, ni dans la liste des objets d'enseignement. Tout cela, ce ne sont que des cadres, plus ou moins rigides c'est vrai, mais sans vie propre. Les racines de notre école, les racines qui la font vivante, ce sont ceux qui l'occupent, maîtres et élèves. C'est à eux qu'il appartient de renouveler la sève, d'enrichir cette sève qui est faite des qualités de tous. C'est à eux qu'il appartient de faire, s'il le faut, sauter les cadres, mais pas avant d'avoir fourni de quoi en occuper de plus larges. Cela dépend certes de nous, les maîtres ; mais que ferions-nous sans vous, les élèves ?

Mademoiselle, vous êtes pour une révolution radicale : nous aussi. Merci de nous avoir donné l'occasion de le dire aujourd'hui devant une grande partie de ceux qui, justement, peuvent la faire.

Allocution de M. le conseiller d'Etat P. Oguey

Monsieur le Président du Grand Conseil,
 Monsieur le Directeur et Messieurs les Professeurs,
 Messieurs les invités,
 Mesdames, Messieurs,

Une cérémonie telle que la remise solennelle des brevets aux nouveaux instituteurs et institutrices peut évoquer l'idée d'une institution tranquille et sans problèmes ; elle revient à rythme régulier et son programme est quasi immuable. Pour y croire, il faudrait ignorer les transformations, insensibles de l'extérieur, que chaque année apporte dans l'enseignement, parfois la diversité des maîtres qui se succèdent, les caractères de chaque volée d'élèves, les difficultés qu'il a fallu vaincre en ces douze mois séparant deux de ces cérémonies traditionnelles.

Monsieur le Directeur,
 Messieurs les Professeurs,

L'année écoulée ne vous a pas encore apporté le soulagement que nous espérions ; trop de départs imprévisibles, de désertions aussi, ont déjoué les calculs des actuaires et creusé dans le corps enseignant des vides qu'il faut combler en surchargeant vos classes et en vous enlevant vos élèves de dernière année. Je rends hommage à l'esprit de sacrifice grâce auquel vous acceptez un surcroit de travail harassant, et partage vos regrets de voir sortir de l'école des élèves dont la formation est incomplète. Ce sont là des mesures provisoires nécessitées par une pénurie de personnel *dans toutes les professions* et que nous nous efforçons de pallier dans le domaine qui est le nôtre.

A ces problèmes graves semblent s'en ajouter d'autres. Un vent de réforme souffle sur le canton. On ne peut ouvrir un journal sans y trouver un article sur l'école, une critique de l'organisation actuelle, un panégyrique de systèmes étrangers ou de méthodes nouvelles, des vœux et des conseils en grand nombre, et c'est très bien ainsi. Une institution qui s'endort dans la satisfaction de soi se sclérose, et ces avis de l'extérieur, s'ils ne sont pas tous indispensables, lui sont en tout cas précieux.

Cet intérêt plus général que jamais pour les choses de l'école est un phénomène caractéristique de notre temps. Il signifie qu'on a pris pleinement conscience que l'avenir du pays dépend de la qualité de la formation scolaire et que l'Etat a l'impérieux devoir de ne pas laisser en friche la moindre parcelle d'intelligence. Jamais jusqu'ici, on n'a compris aussi bien le rôle essentiel que doit jouer le capital intellectuel pour le développement d'un pays, pour sa survie même dans notre monde où l'esprit d'invention, l'imagination créatrice, le niveau des connaissances scientifiques et leurs applications techniques ont une importance décisive.

L'Etat de Vaud a bien montré qu'il était conscient de la nécessité d'adapter les institutions scolaires aux besoins d'une société en pleine transformation. Il a été le premier en Suisse à réaliser une refonte complète de l'organisation scolaire dans le secteur le plus difficile, celui de l'enseignement secondaire, où les traditions sont les plus solides et dont les programmes doivent concilier l'idéal de dispenser une culture générale et de préparer dans une certaine mesure aux études supérieures.

Nous n'ignorons pas que l'œuvre doit être poursuivie. D'autres secteurs de l'instruction publique doivent être

revus et, indépendamment des progrès continus auxquels nous veillons, mieux articulés entre eux et adaptés à des tâches nouvelles.

Vous savez qu'une grande commission où sont représentés les divers degrés d'enseignement et de larges milieux de notre canton étudie le problème d'ensemble de la structure de notre école vaudoise. Que sortira-t-il de ses travaux ? — Des améliorations de notre système scolaire, nous l'espérons bien, sans quoi nous ne l'aurions pas constituée ; des transformations petites ou grandes, c'est probable.

Quoi qu'il en soit, je voudrais m'adresser à vous, *Mesdemoiselles et Messieurs les brevetés de la volée 1961*, qui allez débuter dans la vie professionnelle, pour vous recommander de n'en pas faire l'objet principal de vos préoccupations. *C'est dans le présent que vous devez travailler.*

Je pense à tant de pessimistes qui, pendant la guerre, hésitaient à construire, à planter, à économiser, à perfectionner, en disant : « A quoi bon, un jour ou l'autre, nous y passerons. » Nous n'y avons pas passé. Je pense à tel de mes collègues qui attendait, pour entreprendre des travaux scientifiques, que son misérable laboratoire soit remplacé par le bâtiment qu'on lui avait promis, et qui ne vint que dix ans plus tard. N'imitez ni les uns, ni les autres.

Ne vous laissez décourager dans votre mission ou ralentir dans votre travail ni par une crainte peut-être vaine, ni par un espoir peut-être fallacieux, en tout cas à réalisation lointaine. Une structure nouvelle de l'école vaudoise ne doit rien détruire de ce qui fait la valeur de votre œuvre éducative ; elle ne peut pas, par sa seule vertu, vous permettre de mieux l'accomplir.

La réforme de structure des institutions est parfois nécessaire, mais la structure n'est qu'un contenant. Elle ne résout aucun problème par elle-même. Le contenu est la chose importante : je n'entends pas seulement les programmes, les plans d'études, les manuels : choses qui peuvent toujours et doivent être améliorées. Tout cela ne vaut que par la qualité des maîtres. A côté de la réforme des structures, il en est une autre tout aussi importante, plus importante même : la réforme permanente, continue du maître ; et cette réforme, aucune loi votée par le Grand Conseil ne peut en décider. Vous devez à l'école votre formation générale et professionnelle. Mais l'Ecole normale, comme le disait de l'Université un professeur en une plaisante image, livre à la société des « produits semi-finis ». Aucun de ceux d'entre vous qui ont eu la responsabilité d'une classe cet hiver, ne peut prétendre qu'il est un maître achevé ! C'est à vous de continuer l'œuvre de l'école, et je dirais presque à vous seul, car votre profession est, avec celle du pasteur, la seule où l'homme entrant dans la vie est livré à lui-même durant des jours, des semaines ou des mois.

Vous aurez à lutter contre la tendance au laisser-aller, au travail vite fait, à la dispersion de la pensée, mal de notre siècle ; et aussi contre la déformation professionnelle, c'est-à-dire la cristallisation de certains tics professionnels, de certaines habitudes de pensée et de comportement, qui substitue à l'homme, à la femme que vous êtes, une espèce d'automate dont les réactions sont toutes prévisibles, et qui, en face de la vie mouvante, ne garde plus aucune souplesse d'adaptation.

Ces dangers guettent tout homme dans l'exercice de sa profession ; mais dans le secteur économique et industriel, il existe des correctifs qui sont le contrôle

du rendement par des supérieurs toujours présents, d'une part, et d'autres part la concurrence, la nécessité de s'adapter constamment à des situations nouvelles, faute de quoi une affaire périlite.

Vous, Mesdemoiselles et Messieurs, à la tête de votre classe, vous n'avez guère que les visites de l'inspecteur, fréquentes au début, puis très espacées, pour vous conseiller et vous encourager ; régnant sur un monde d'enfants, vous n'avez ni l'aiguillon de la concurrence, ni cette incitation constante à réfléchir que donne la contradiction.

Responsable de votre classe, vous l'êtes totalement de vous-même. A vous de pratiquer, dans votre métier, l'auto-critique inspirée par une saine inquiétude de vos insuffisances et l'auto-éducation en profitant de tous les événements, heureux ou défavorables, de toutes les petites expériences, bonnes ou mauvaises, et de votre rencontre avec un milieu, des enfants, des autorités, un village. Cherchez les raisons de vos réussites, parfois fortuites, elles en amèneront d'autres ; analysez les causes de vos échecs pour y découvrir celle qui vous est due (il y en a toujours une) et vous en éviterez le retour.

Le mot de « réforme » sous-jacent à mon discours, signe des préoccupations de l'heure, sous-entend que quelque chose ne va pas, ou ne va plus. Je souhaite que vous n'ayez jamais à être réformé, ou même reformé, par votre vigilance constante à poursuivre une formation personnelle jamais achevée puisqu'elle vise à la perfection. Mais c'est moins par la perfection à jamais inaccessible qu'un éducateur s'impose que par son désir, sa volonté de s'en rapprocher. Je souhaite pour votre bonheur que vous en donniez l'exemple visible et, pour le bonheur des enfants dont vous avez la garde, que cet exemple soit irrésistiblement, merveilleusement contagieux.

Liste des brevets

Section des instituteurs pour les classes primaires

MM. Pierre-André Bichsel, à Renens ; Jean-Jacques Bolanz, à Lausanne ; Alain Bühlmann, à Préverenges ; Jacques Collet, à Suchy ; Bernard Cruchet, à Lausanne ; Jacques Delessert, à Pully ; Claude Delgrande, à Penthalaz ; Maurice Denéréaz, à La Tour-de-Peilz ; Pierre Emery, à Chéserex ; Jean-Gustave Enkerli, à Territet ; Claude-Ernest Golay, au Brassus ; François Grosjean, à Prilly ; François Guignard, à Lonay ; Pierre Guinand, à Lausanne ; Michel Hentsch, à Villars-Burquin ; Jean-Paul Hürlimann, à Jongny ; Daniel Jan, à Vevey ; André Jaquierod, à Villeneuve ; Alfred Lador, à Treytorrens p. Payerne ; René Lavanchy, à La Croix s. Lutry ; Michel Mattenberger, à Vers-chez-les-Blanc ; Georges Ménétrey, à Lausanne ; Eric Mermoud, à Lausanne ; Jean-François Pahud, à Lausanne ; Claude Perrin, à Corseaux ; Georges Ribet, à Lucens ; Jacques Rond, à Clarens ; Robert Rithener, à Corseaux ; Daniel Robert, à Lausanne ; Daniel Rochat, à Chexbres ; Alain Roy, à St-Prex ; Pierre Schaub, à Le Château-de-Ste-Croix ; Edouard Schläfli, à Corcelles s. Chavornay ; Michel Vuillomenet, à Clarens.

Section des institutrices pour les classes primaires

Milles Janine Altmann, à Yverdon ; Françoise Bertallo, à Lausanne ; Claudine Bertola, à Prilly ; Simone Briguet, à Cheseaux ; Sylvette Chappuis, à Lausanne ; Jocelyne Chenaux, à Daillens ; Lucienne Chevalley, à Leysin ; Gilberte Clausen, à Noville ; Sylvette Clerc,

à Pully ; Monique Dentan, à Vevey ; Eliane Derendinger, à Vufflens-la-Ville ; Monique Despland, à Corsier ; Suzy Desponds, à Colombier s. Morges ; Janine Diserens, à Lausanne ; Elisabeth Dufresne, à Lausanne ; Irène Gaudibert, à Corsier ; Francinette Genillard, à Ollon ; Janine Gesseney, à Clarens ; Françoise Giroud, à Bossière s. Lutry ; Ghislaine Graf, à Apples ; Rose-Marie Grassi, à Gimel ; Anne-Lise Hitz, à Grandson ; Gisèle Jaccard, à Monthey ; Claudine Jaquenod, à Lausanne ; Danielle Jaton, à Lausanne ; Roselyne Jomini, à Grandson ; Violette Junod, à Lausanne ; Nelly Küffer, à Villars-sous-Yens ; Marylène Külling, à Lausanne ; Christiane Lambelet, à Yverdon ; Françoise Landry, à Lausanne ; Rose Ledermann, à Lausanne ; Danielle Mange, à Gollion ; Claire-Lise Martin, à Lausanne ; Eliane Martin, à Cossonay-Gare ; Claire-Lise Massard, à Pully ; Nelly Michot, à Vaulin ; Annie Muller, à Prilly ; Martine Neyroud, à Chardonne ; Paulette Paillard, à Ste-Croix ; Madeleine Pasche, à Moudon ; Jacqueline Perrin, à Payerne ; Marie-Claire Pochon, à Prilly ; Rachel Ramuz, à Mex ; Nicole Renaud, au Brassus ; Edith Rosset, à Lausanne ; Danielle Schär, à Lausanne ; Liliane Stähli, à Auboranges s. Oron ; Christiane Steiger, à Ste-Croix ; Rita Styliopoulos, à Lausanne ; Betty Thurnherr, au Lieu ; Muquette Tièche, à Gryon s. Bex ; Danielle Zahnd, à Rueyres.

Section des institutrices pour les classes enfantines et semi-enfantines

Milles Denise Blanc, à Chexbres ; Michèle Chollet, à Lausanne ; Heidi Clausen, à Pully ; Françoise Duboux, à Lausanne ; Anne-Marie Dyens, à Savuit s. Lutry ; Josette Erard, à Lausanne ; Josette Fenand, à Lausanne ; Béatrice Fleury, à Oron-la-Ville ; Josiane Fummasoli, à Vevey ; Paulette Gloor, à Prilly ; Marguerite Jaton, à Neyruz ; Irène Marion, à Grandcour ; Anne-Lise Paquier, à Morges ; Andrée Prod'hom, à Lausanne ; Gabrielle Reymond, au Brassus ; Heidi Ronca, à Morges ; Josiane Rose, à Ballaigues ; Rose-Marie Roulin, à Eclagnens ; Claire-Lise Taverney, à Ecublens ; Marcelle Vuilleumier, à Lausanne.

Section des institutrices pour les classes de travaux à l'aiguille

Milles Gisèle Barraud, à Lausanne ; Marguerite Frey, à Bex ; Arlette Jeanmonod, à Renens ; Eliane Jotteland, à Morges ; Hélène Krieg, à Lausanne ; Eveline Piot, à Corcelles s. Chavornay ; Monique Rieben, à St-Prex ; Vérona Spycher, à Vaux s. Morges.

Au total : 116 brevets.

Liste des prix

Prix L.-H. Pelet (travail et conduite) : Mlle Irène Gaudibert.

Prix de volonté : M. Jean-Gustave Enkerli.

Prix de la Conférence des maîtres : Mlle Rachel Ramuz.

Prix François Guex (pédagogie pratique) : Mlle Simone Briguet.

Prix Lucien Jayet : M. Daniel Robert.

Prix Mlle F.-M. Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Heidi Clausen.

Prix Victor Hugo (fondation Sensine, littérature française) : M. Claude Delgrande, Milles Danielle Schär et Marcelle Vuilleumier.

Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Nelly Michot.

Prix Frédéric Meyer (mathématiques) : M. Jacques Delessert.

Prix Elisée Reclus (fondation Sensine, géographie) : M. Jacques Collet, Mlles Danielle Jaton et Claudine Bertola.

Prix Dr Paul Jomini (sciences) : M. Bernard Cruchet.

Prix Hermann Lang (chant) : Mlles Irène Gaudibert et Annie Muller.

Prix Charles-César Denéréaz (musique vocale et instrumentale) : M. André Jaquierod et Mlle Marie-Claire Pochon.

Prix Albert Fœtisch (violon) : M. Claude-Ernest Golay et Mlle Lucienne Chevalley.

Prix Auguste Grandchamp (travaux manuels) : M. Willy Tille.

Prix John Chappuis (travaux manuels) : M. Jean-Daniel Correvon.

Prix Ernest Hartmann (gymnastique) : M. Pierre Schaub.

Prix Jeanne Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Sylvette Clerc.

Prix de la Société pédagogique vaudoise (excellence) : M. Jacques Riond, Mlles Ghislaine Graf, Françoise Bertallo et Josette Fenand.

Prix Bernard Dubosson (histoire) : M. Jacques Riond.

Prix Educatrices des Petits (pédagogie pratique) : Mlle Anne-Marie Dyens.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (dessin) : M. Jean-François Pahud et Mlle Janine Diserens.

Prix de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Marguerite Frey.

Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique : M. André Jaquierod et Mlle Danielle Jaton.

Prix Jaques-Dalcroze (rythmique) : Mlles Denise Piaget et Josiane Fumasoli.

Guilde de travail - Techniques Freinet

La commission enfantine se réunira le jeudi 27 avril dès 16 heures dans la classe de Mme A. Schmid, à Clarens.

Au programme : le travail du « Plastico ».

Cours de football

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise, les mercredis après-midi 3 et 10 mai, un cours de football pour les membres du corps enseignant. Rendez-vous devant la salle de gymnastique de La Sallaz à 14 h. 15. Invitation cordiale à tous.

Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire, en s'annonçant deux jours avant l'ouverture du cours au directeur, M. J. Claret, Confrérie 4, Lausanne, tél. 24 49 22. Assurance facultative ; prime : 2 fr. 80 par après-midi. Pour le comité AVMG : R. Yersin.

A ceux qui cherchent...

Une bonne idée pour leurs vacances et une manière de joindre l'utile à l'agréable... La Fédération vaudoise des colonies de vacances offre de nombreux postes de directeurs dans des colonies de notre canton.

La préférence sera donnée à des couples d'instituteurs. Pourquoi des instituteurs ?

L'expérience a montré qu'à la tête d'une colonie de vacances, comme partout ailleurs, la compétence est le plus sûr gage de réussite. Succès assuré, donc, pour des éducateurs.

Pourquoi un couple ?

L'enfant trouve chez la directrice compréhension, tendresse, sensibilité. Chez le directeur, autorité et dynamisme, qualités qui se complètent et donnent une impression de stabilité et de sécurité.

Sur le plan pratique, la directrice s'occupe de l'économat (cuisine, menus, ravitaillement). Le directeur se charge de l'organisation générale, travail avec les moniteurs, excursions.

Cette séparation des pouvoirs selon les compétences permet à chacun d'avoir des moments de détente. On

objectera : « Un couple d'instituteurs désire connaître pendant ses vacances d'autres curiosités que des enfants ! » Cela est légitime. Cependant, ceux qui ont déjà accepté une tâche semblable n'ont pas été déçus, bien au contraire. Ils ont découvert les enfants sous un angle nouveau : détendus, spontanés et bien différents de ce qu'ils sont en classe.

En permettant à des enfants de vivre dans un milieu sain et naturel, on accomplit un travail de prévention sociale non négligeable, donnant raison à l'adage qui dit qu'en éducation, comme ailleurs, mieux vaut prévenir que guérir.

M. et J. Julmy.

P.S. — Les collègues qui désirent diriger une colonie pendant trois semaines cet été sont priés d'écrire à M. J. Poget, secrétaire de la Fédération vaudoise des colonies, 8, rue de Bourg, Lausanne, ou à Mlle M. Magnenat, 16, rue Etraz, Lausanne.

Postes au concours

Suscévaz. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Grandson. — Maîtresse de travaux à l'aiguille pour la classe ménagère.

Prilly. — Instituteur primaire. Indemnité de résidence : 1400 fr. Ne se présenter que sur convocation et s'absenter de toutes démarches personnelles. Les candidats sont priés d'informer de leur postulation, le plus tôt possible, la direction des écoles.

Bofflens. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Buchillon. — Maitresse de travaux à l'aiguille ; 4 heures hebdomadaires.

Rossinière. — Maitresse de travaux à l'aiguille ; 4 heures hebdomadaires.

Lavey-Morcles. — Institutrice primaire à Lavey-Village. Entrée en fonctions : tout de suite.

Renens : Un instituteur primaire. Deux institutrices primaires. Indemnité de résidence. Obligation d'habiter la commune de Renens. Les postulants ne se présenteront que sur convocation et sont priés d'annoncer leur candidature au président de la commission scolaire, M. Charles Magnenat.

GENÈVE**Centre d'information UIG**

Nous avons actuellement en chantier :

1. **L'Histoire suisse**, programme de 7e, travail digne du précédent et qui sera terminé dans le courant de juin.

2. Le dépouillement des questionnaires sur les **Excursions scolaires**, qui s'avère plus long que prévu, nous oblige à renvoyer à l'an prochain la publication du recueil annoncé.

Que ceux d'entre vous qui ont encore un itinéraire à nous proposer veuillent bien renvoyer à Gallay (Vernier) le questionnaire complété selon les indications fournies.

Nous vous rappelons, chers collègues, que notre centre ne peut vivre et se développer que si vous vous y intéressez tous activement :

1. En vous procurant ses publications (voir bulletins 1 et 2).

2. En nous faisant part de vos suggestions et désiderata.

3. En nous communiquant ceux de vos travaux méritant d'être diffusés.

Merci d'avance !

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS**Rapport du président pour l'année 1960**

L'enseignement antialcoolique s'oriente de plus en plus en fonction de la circulation routière, de l'alimentation saine et de la joie de vivre.

C'est pourquoi le corps enseignant a besoin des conseils et directives du corps médical.

Le 15 mars, notre association organisait dans la grande salle de l'aula de l'Université de Genève une conférence de **M. le Dr G. Garonne** sur les conséquences sociales de l'alcoolisme et sous la présidence de M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire à Genève.

Dans ce magistral exposé, il est question de la définition de l'alcoolisme, de l'action de l'alcool sur l'organisme, du besoin de vivre dans un monde de rêves, des causes de l'alcoolisme en relation avec l'activité professionnelle (voyageurs de commerce, ouvriers du bâtiment, marins, etc.) ou d'autres causes comme les mauvaises compagnies, la misère et le chômage, les conflits conjugaux, les troubles du comportement et les conflits avec l'entourage.

Les conséquences de l'alcoolisme sont l'ivresse, la brutalité, le désordre sexuel, les accidents de la circulation, les crimes, les suicides, etc.

Dans sa conclusion, M. le Dr G. Garonne parle des remèdes et du rôle de l'instituteur dans l'enseignement antialcoolique.

Le 30 mars avait lieu l'**assemblée générale annuelle** dans le Restaurant sans alcool de la gare.

Mme la doctoresse G. Burgermeister présente une conférence captivante sur l'**Enseignement antialcoolique**.

GENÈVE**Sortie annuelle de l'UIG basket**

Tous les membres de l'UIG sont cordialement invités à participer à la sortie annuelle de la section de basket-ball fixée au dimanche 14 mai 1961 à Bourg-en-Bresse.

Il s'agit d'une sortie familiale avec l'horaire suivant :
7 h. 30 Départ en voiture de Genève.

10 h. 00 Matches : Genève 1 - Ain 2 ; Genève 2 - Ain 1, sur deux terrains.

11 h. 00 Finale des perdants.

11 h. 30 Finale des gagnants.

12 h. 15 Vin d'honneur offert par la section de l'Ain du SNI.

13 h. 00 Repas : prix, environ 10 NF (pour ceux qui le préfèrent, pique-nique).

14 h. 15 Visite de l'église gothique de Brou.

16 h. 00 Départ de Bourg et arrivée à Genève aux environs de 18 heures.

Les inscriptions sont à adresser à Jean-Charles Corrioley ou à Henri Stengel pour le 26 avril dernier délai.

UAEE - Rappel - Conférence J. Leclerc

Mercredi 26 avril, à 17 heures, au restaurant « La Patte d'Oie », av. Henri-Dunant 6, Jeannette Leclerc nous parlera de son voyage en Chine. Venez nombreuses !

C. G.

que dans les écoles secondaires de jeunes filles. Cet enseignement dans le cadre de l'enseignement de l'hygiène est donné à l'Ecole supérieure de jeunes filles, à l'Ecole ménagère et à l'Ecole de commerce.

Le but de cet enseignement est d'expliquer la vérité clairement, sans équivoque, d'une façon scientifique sur une base exacte et médicale. En citant des cas authentiques, des chiffres précis, le médecin est mieux écouté. Les jeunes doivent être mis au courant des problèmes de la vie : tares héréditaires, maladies, mariages.

Si le fiancé est alcoolique et qu'il ne désire pas se soigner, la fiancée devrait rompre. Il vaut mieux rester célibataire que d'épouser un alcoolique. La moitié des enfants idiots des asiles de Suisse sont des enfants d'alcooliques. Par des traitements médicaux, la désintoxication est possible.

L'alcool réchauffe pour mieux refroidir ensuite.

Il y a danger à donner de l'alcool à un blessé qui doit attendre longtemps le secours, l'alcool est un stimulant momentané que l'on peut comparer avec du pétrole sur un feu de paille, il y a des flammes très hautes puis plus rien. L'alcool fait flamber les hydrates de carbone puis c'est la chute.

Si un skieur se fracture une jambe et qu'il doit attendre plusieurs heures pour le secours, il ne faut pas lui donner d'alcool car il y a risque de bronchopneumonie par refroidissement.

Pour les sportifs, l'alcool est interdit. Il faut faire attention de ne pas boire des mélanges d'alcools qui provoquent des narcoses, la volonté n'existe plus. Les enfants conçus dans l'ivresse ne se développent pas et meurent jeunes. L'alcoolisme est un problème social.

médical et national. Par ses expériences, le professeur Monnier a démontré que l'alcool ralentit les réflexes, trouble la vision, fait perdre l'équilibre.

Les maladies du buveur sont nombreuses, on peut citer la cirrhose du foie, les troubles du système nerveux et du caractère.

Les cellules des alcooliques sont touchées à travers plusieurs générations ; plus de la moitié des élèves de classes spéciales sont des enfants d'alcooliques.

Le 29 avril avait lieu dans toutes les écoles primaires du canton, pour les 7es et 8es, le **Concours antialcoolique**.

Il était demandé aux élèves de traiter les deux sujets suivants :

Louis Pasteur, le grand savant français, a déclaré : « Je bois mon vin en grappes. »

1. Expliquez ce que Pasteur a voulu dire ; dites pourquoi il préférerait utiliser le raisin de cette façon.

2. Composez un dessin (ou un projet d'affiche) illustrant cette déclaration.

1500 élèves ont présenté des travaux, 505 élèves ont été récompensés ; 102 beaux livres ont été remis aux élèves le jour des promotions à l'occasion de la distribution des prix, le nombre des abonnements au « Walter-Tell » a été de 300.

Le concours antialcoolique pour les jeunes filles a eu lieu en mai à l'Ecole ménagère, à l'Ecole de commerce et à l'Ecole supérieure des jeunes filles. Le sujet à traiter était le suivant : « Que puis-je faire pour lutter contre l'alcoolisme ? ».

Dix prix ont été remis pour les meilleurs travaux, il s'agit d'un livre de Benjamin Valloton : « La Grande Soif ».

En mai, l'**assemblée annuelle suisse** a eu lieu à Yverdon ; Mme Raviola, notre déléguée, en est revenue enchantée. Un hommage a été rendu à M. Maurice Javet, ancien président central, décédé au début de l'année. Ce pionnier eut une activité extraordinaire, il avait un enthousiasme de jeune et a accompli un travail inlassable.

Les maîtres abstinents suisses luttent contre les chocolats à la liqueur. A Zurich, un film antialcoolique a été créé.

Le journal l'**« Educateur »** devrait être employé pour la propagande antialcoolique.

Dans la séance du comité du 31 mai, Mlle N. Assimacopoulos a donné des renseignements sur le **Dispensaire antialcoolique**.

Le 6 juillet, le président a pris contact avec M. Jean Treina, conseiller d'Etat chargé du Département de la santé publique. Il s'agit d'introduire à Genève une loi analogue à la loi vaudoise sur le **traitement des alcooliques**.

Nous avons eu le plaisir de recevoir de **nouveaux membres** dans notre société, ce sont des jeunes, des candidats de 3e année :

Mmes Christiane Gaudard, Violette Urfer, Ruth Blust, Françoise Vallon, Pierrette Vontobel et M. Michel Hagmann.

Des protège-cahiers et la belle revue illustrée « Vie et Santé » ont été envoyés aux membres du corps enseignant.

Voici quelques textes significatifs de cette revue :

L'alcoolisme constitue un des plus grands fléaux qui menacent l'humanité (professeur H. Baruk).

L'alcool fait vivre ceux qui le vendent, mais il tue ceux qui le boivent (Anatole France).

Si nous ne supprimons pas l'alcool, c'est lui qui nous supprimera (Victor Cambon).

C'est un crime de donner de l'alcool à un enfant (Dr M. Legrain).

L'alcool ne donne pas de force (Charles Gerber).

Je ne bois pas. Je ne fume pas (Rozanoff, célèbre pilote).

Pour faire du sport, il faut s'abstenir totalement d'alcool (Victor Borghi, champion suisse de ski).

Il faut combattre l'alcoolisme par l'interdiction absolue de toute publicité en faveur des boissons alcooliques (Jacques Brisset).

Grâce à leur teneur élevée en glucose et en fructose, les jus de fruits constituent la boisson de travail idéale, la boisson de soutien du sportif pendant l'effort (Dr H. Muller).

En décembre, les membres du corps enseignant genevois ont reçu un **calendrier antialcoolique**.

Voici une citation de la circulaire adressée par le président :

La Ligue suisse des femmes abstinences offre des calendriers pour les titulaires de classe à partir de la 2e année primaire. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir commenter en classe chaque mois le texte qui se trouve au-dessus des photographies.

NEUCHÂTEL

Comité de section de Neuchâtel pour 1961-62

Président : M. Robert Duckert ; caissière : Mme Madeleine Liniger ; secrétaire : M. Cyprien Calame ; membres : Mmes N. Lepszej et F. Henriod ; Mlle Lucette Rosselet ; MM. Charles Guyot, Benjamin Jost, Charles Mojon.

Deux départs au collège

Vendredi 7 avril, les membres du corps enseignant de La Coudre prenaient congé de Mles Elisabeth Jacot et Yvette Humbert-Droz, institutrices.

Au cours d'une cérémonie intime et toute rayonnante de cordialité, MM. Ch. Bonny, inspecteur, au nom du Département de l'instruction publique, et N. Evard, directeur des écoles, exprimèrent la reconnaissance et les vœux des autorités à ces fidèles éducatrices. Puis

NEUCHÂTEL

M. Ed. Muller, instituteur, dit l'attachement de tous ses collègues à Mles Jacot et Humbert-Droz et le regret qu'ils éprouvent de les voir quitter le collège. Enfin, au cours d'une petite agape moins officielle, M. le pasteur Clerc releva les mérites de ces deux paroissiennes.

Atteinte par les exigences de la loi, Mle Jacot quitte l'école neuchâteloise qu'elle a servie dignement pendant trente-neuf années, à Marin d'abord, puis à Neuchâtel. Nature généreuse, elle lui fit don de son savoir et d'une fidélité exceptionnelle. Mle Jacot ne compte aucun jour de remplacement durant toute la durée de son activité. Les enfants se souviendront de cette éducatrice qui les aimait d'instinct, mais, comme il se devait, avec fermeté et dévouement. Pour une autre raison, puisqu'elle va se marier, Mle Humbert-Droz quitte ses jeunes élèves auxquels elle apporta le charme de la jeunesse et la spontanéité d'un enseignement clairvoyant. Exigeante, Mle Humbert-Droz repensa les pro-

blèmes avant d'agir et son action auprès des enfants fut aussi bienfaisante que réfléchie.

Extraits des rapports de section sur leur activité en 1960

Le Locle. — M. Ch. Favre vient de terminer sa deuxième année de présidence. La section lui est reconnaissante de son travail très consciencieux et de sa ponctualité.

Comme dans les rapports parus récemment, on constate que l'activité cantonale se confond avec celle des sections, ou plutôt que la première s'impose à la seconde. Le président loue « la belle vitalité » dont a fait preuve notre association qui l'a affirmée par les manifestations du Centenaire, si réussies. « Grande reconnaissance au CC et particulièrement à son président Roger Hügli. Les nombreux collègues qui descendirent à Neuchâtel le 18 juin gardent de cette magnifique journée un souvenir lumineux. La représentation du « Tricorne enchanté » ne put avoir lieu en plein air au Locle à cause du froid. Elle se fit en salle. Acteurs, metteur en scène et organisateurs méritèrent toute la gratitude et les compliments des spectateurs. L'exposition de matériel scolaire et de moyens d'enseignement compta la participation de plusieurs instituteurs loclois dont les travaux furent obligamment recueillis par R. Castella.

Puis M. Favre énumère les revendications présentées par le cartel et que les groupes ont été appelés à discuter. La section a proposé que le titulaire d'une classe à tous les ordres soit assimilé aux maîtres de 9^e année ou de classes de développement.

Un tableau comparatif des traitements servis par la commune du Locle à ses employés avec ceux des fonctionnaires de l'Etat, établi par le directeur des écoles, montre éloquemment qu'une revalorisation de nos salaires est des plus opportunes.

Puis le président énumère les visites organisées par le CIPR et le CC auxquelles plusieurs de nos membres prirent part fidèlement.

Personnellement, M. Favre assista, en tant que représentant de la section, à l'assemblée du Cartel syndical loclois et à dix séances de la Commission scolaire et de son bureau.

Il eut aussi le plaisir de fêter les 25 ans de services de notre collègue Ch. Schleppy, du Crozot, et les 40 ans d'activité de Mlle Juliette Roulet, institutrice aux Ponts-de-Martel. Il sait gré aux membres démissionnaires, MM. Albert Steudler, de La Brévine, et Paul Perrin, des Ponts, ainsi qu'à Mme Lucie Ducommun, du Locle, de l'attachement qu'ils ont témoigné à notre société et leur souhaite une paisible retraite.

En terminant, le président remercie ses collègues de comité de leur travail et de leur esprit de solidarité. Il fait un appel à l'union de tous grâce à laquelle la victoire peut être assurée.

Val-de-Ruz. — Le président, M. Claude Vaucher, introduit son rapport par quelques propos désabusés. Il voudrait qu'un sang nouveau coulât dans sa section, que de nouvelles forces surgissent.

Il adresse à l'endroit du CC les mêmes remerciements et compliments que ses confrères présidents, notamment en ce qui concerne les manifestations du Centenaire. Il s'arrête plus spécialement au film qu'il qualifie en être « le plus beau fleuron, le témoignage de l'enseignant d'aujourd'hui, le témoignage de la pédagogie de ce temps ».

Quant à la réforme de l'enseignement, le président constate avec une certaine amertume que nous nous tenons en Suisse sur le terrain régional, « alors que les problèmes sont à l'échelle européenne, voire même mondiale. Nous parlons d'émancipation des peuples, d'intégration européenne, et nous, nous n'avons pas encore réalisé l'Ecole romande ! Nous évoluons lentement, prudemment, alors que des « révoltes » se font autour de nous. Notre bien-être nous fait perdre l'audace. Certaines sagesse seront peut-être jugées folies dans quelques années, alors que des folies d'aujourd'hui passeront pour avoir été des sagesse » !

Puis M. Vaucher parle du cartel, des traitements où il faudrait qu'on pût introduire le terme de « salaire social ». Il aimeraient « voir les rangs de sa section se serrer afin que le CC se sentît soutenu dans le gros travail effectué pour le grand profit de tous ».

Il termine en remerciant tous ceux qui l'ont soutenu, encouragé, aidé au cours de ces dernières années au sein du comité de district.

W. G.

JURA BERNOIS

Assemblée du comité général SPJ et assemblée préalable à l'assemblée des délégués de la SIB

Samedi 29 avril 1961 à 14 h. 30 au Bielerhof, à Bienne

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal.
2. Rétribution au gérant du CIP.
3. Statuer sur les questions figurant à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués SIB du 3 mai 1961, à Berne.
4. Divers et imprévu. H. D.

Séance du comité SPJ

Le comité SPJ a tenu séance, le 10 avril, aux Reussilles, sous l'aimable présidence de Marc Haegeli. Après avoir entendu un bref rapport d'activité et pris connaissance de la correspondance échangée au cours du premier trimestre de l'année, le comité nomma M. Ivan

JURA BERNOIS

Gagnebin, instituteur aux Reussilles, au poste de représentant de la SPJ au comité de l'Université populaire jurassienne, et M. Marc Haegeli, délégué de la SPJ à la commission de la Guilde de documentation scolaire.

Il fut décidé, en outre, de proposer au comité général SPJ le versement d'une indemnité annuelle de 300 fr. à l'administrateur du Centre d'informations pédagogiques de Porrentruy.

Le comité établit enfin l'ordre du jour de la prochaine assemblée du comité général, assemblée qui aura lieu à Bienne, samedi 29 avril 1961, à 14 h. 30, au Bielerhof. On lira cet ordre du jour ci-après.

Visites d'usines

C'est à Genève que le CIPR (Centre d'information et de Public Relations) a organisé les premières visites d'entreprises à l'intention des instituteurs. Depuis

1958, plus de 4000 collègues ont déjà eu l'occasion de visiter — dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Bâle et Berne — de nombreuses entreprises des branches les plus diverses : métallurgie, banque, transports, grands magasins, assurance, hôtellerie, imprimerie, édition, industrie chimique, minoterie, etc. L'éventail de ces visites va s'étendre, cette année, à d'autres régions du pays, et particulièrement au Jura bernois.

Elles se déroulent de la manière suivante : les participants parcourront l'usine par groupes de dix à vingt personnes, sous la conduite d'un guide. Après cette visite, qui dure une heure ou deux selon l'importance de l'entreprise, une réunion rassemble la direction et les cadres de l'entreprise d'une part, les membres du corps enseignant d'autre part. Les représentants de l'entreprise traitent le thème suivant : « Qu'attend l'économie de l'école ? » et les exposés sont suivis d'un débat, en général très animé.

Première visite dans le Jura

Une première visite, celle de la fabrique Longines S.A., à Saint-Imier, aura lieu **mercredi 3 mai**, à l'intention du corps enseignant des sections de Bienne - La Neuveville, les Franches-Montagnes, Moutier et Courtelary. Cette visite sera suivie d'un entretien avec des représentants de la fabrique.

Rassemblement des participants à 14 heures devant la fabrique. Les collègues sont priés de s'inscrire auprès de **M. Roger Oppiger**, instituteur, rue du Dr Schwab 4, à Saint-Imier, **jusqu'au 29 avril**.

Cette visite sera d'un grand intérêt et nous la recommandons chaleureusement.

H. D.

Section Bienne - La Neuveville

Lors de l'assemblée synodale qu'elle a tenue le 18 mars dernier, la section de Bienne - La Neuveville des instituteurs bernois a approuvé la résolution de Moutier quant à la formation des instituteurs. Cette résolution a la teneur suivante :

1. En aucun cas, l'organisation de cours accélérés pour la formation d'instituteurs ou d'institutrices ne sera légalisée. Elle ne peut être qu'une mesure temporaire.

2. Le problème de la construction d'une nouvelle école normale devrait trouver une solution rapide.

Au sujet du deuxième point, la section de Bienne - La Neuveville regrette que le voeu qu'elle avait émis en son temps et qui avait été voté par le Congrès pédagogique jurassien en 1948 n'ait pas été pris en considération. Il s'agit de la création d'une école normale unique pour le Jura. Si ce voeu avait été réalisé, l'école normale ne rencontrerait pas les difficultés qu'elle connaît actuellement. C'est pourquoi elle repose le problème de la création d'une école normale unique à Delémont.

Après avoir entendu un intéressant exposé de M. Henri Liechti sur la formation des cadres et l'accès aux études, l'assemblée a voté également une résolution à l'intention de la direction de l'instruction publique demandant que la gratuité introduite dans les écoles secondaires soit étendue aux gymnases et aux écoles normales.

Le secrétaire : G. Suquet.

Foyer cantonal pour jeunes filles (Loveresse)

Rapport pour 1960 (suite)

Education

C'est la vie de l'internat, en dehors des heures d'école, la vie des groupes, les travaux ménagers, les loisirs. Deux groupes familiaux (Mistral et Djinns) ont été formés en 1960. Deux éducatrices titulaires et une éducatrice auxiliaire les ont pris en charge. Leur tâche fut ingrate ; elle est mal connue du public ou incomprise trop souvent. Le rythme de leur travail est anormal si on le compare à celui des autres professions. Ainsi l'exige la vie de l'internat. Il faut donc une formation et des compétences particulières pour être éducatrice, et aussi une somme de disponibilité qu'on ne rencontre plus facilement. Nos collaboratrices ont droit à notre gratitude. Mais... quand cette profession sera-t-elle reconnue au même titre que celle d'institutrice ?

L'architecture du Foyer ne nous permet pas un travail éducatif rationnel, fonctionnel : dortoirs anonymes, manque de locaux, pas de bibliothèque, pas d'atelier de loisirs, pas de halle de gymnastique. L'imagination, les idées et les centres d'intérêt n'ont certes pas manqué, et on a fait l'impossible pour que les groupes vivent dans un climat favorable. Un visiteur objectif, après sa visite amicale, nous disait un jour : « Vous devez être éreintés, le soir ! »

Des colloques nombreux ont réuni le personnel éducatif. Notre souci a été et demeure celui de trouver et de former une équipe unie, ouverte, préparée à ses multiples tâches.

Les éclaireuses ont eu une activité réduite ; elles ont toutefois aménagé un modeste local de séances, « sous le toit », participé à un camp sous tente à Morges et préparé leur traditionnel Noël.

Deux stagiaires ont renforcé l'équipe pendant l'été.

L'accent éducatif de l'année a été mis, côté personnel, sur une meilleure connaissance et une observation systématique des enfants ; côté élèves, sur la lutte contre le mauvais langage, les impertinences, l'agressivité et l'instabilité déconcertantes. Est-ce à dire que seules nos élèves ont ce « vilains défaut » ? Il suffit d'écouter, à l'école, dans la rue, dans nos villages et en ville, dans certaines familles aussi, pour être convaincus du contraire... Alors, si chacun balayait devant sa porte...

En bonne santé

Oui, elles le furent toutes en 1960. La visite médicale scolaire a eu lieu ; on est allé régulièrement chez le dentiste ; le DAT a examiné, testé ou vacciné chaque enfant ; on a passé à la radioscopie. L'état sanitaire paraît donc très satisfaisant. Il y a eu trois interventions chirurgicales à Moutier et à Bienne.

La vie ordonnée, une alimentation saine, le sommeil nécessaire, la vie au grand air, la régularité dans tout, voilà les facteurs élémentaires qui nous ont permis de voir nos pensionnaires se développer physiquement d'une manière réjouissante.

Méli-mélo

Quelques séances de cinéma ont agrémenté les soirées d'hiver.

La Direction et quelques membres du personnel ont suivi le cours de psychologie de M. le Dr Christe, dans le cadre de l'Université populaire. Les directeurs et une éducatrice ont pu participer au Congrès international

des éducateurs de jeunes inadaptés, à Rome, en juin ; on y traita de « L'hygiène mentale de l'éducateur ».

La Commission du Foyer a tenu trois séances et plusieurs de ses membres sont venus visiter les classes, les cours ménagers et ont partagé nos joies et nos peines. Comme chaque année, des assistantes sociales ont trouvé le chemin de Loveresse pour prendre contact avec leurs protégées ou pour mieux connaître l'institution. Un groupement féminin s'est arrêté au Foyer lors de sa course annuelle. Quelques anciennes élèves ont tenu à revoir « la maison » et le mariage de l'une d'elles, auquel les directeurs furent invités, a été un jour lumineux.

Enfin, la direction et l'inspecteur des Œuvres sociales nous ont fait l'honneur de leur visite appréciée et notre gratitude leur est acquise.

Travaux

Aucun travail nouveau n'a été entrepris en 1960. On s'est contenté de « survivre » en attendant, patiemment ou impatiemment, que les projets de reconstruction prennent corps. Nous sommes obligés de signaler que le chemin d'accès au foyer, dont l'entretien incombe à la commune de Loveresse, a été toute l'année dans un état inqualifiable.

Finances

Le budget 1960 n'a pas été dépassé. Les pensions sont rentrées normalement et représentent cette année quelque 30 000 fr. Les plus grosses dépenses demeurent les traitements, la nourriture, les vêtements, le chauffage et l'électricité. Nous remercions l'autorité cantonale qui, chaque année, accepte nos propositions budgétaires avec compréhension. Les comptes — tenus par le directeur — ont été vérifiés chaque mois par l'inspecteur cantonal des Finances qui a fait preuve d'un excellent esprit de collaboration.

Merci

A tout le personnel du Foyer, personnel éducatif, de l'économat, au jardinier-concierge, aux aides temporaires, etc., pour leur travail en 1960. A tous ceux qui comprennent notre tâche et en informent le public. Aux diverses autorités avec lesquelles nous avons été en contact, dans tous les services dont dépend le Foyer. Aux enfants, enfin, qui ont affermi notre vocation, à travers leurs problèmes multiples « à cent actes divers ».

La vie continue

Afin que nos protégés puissent un jour assumer leur jeunesse — travail professionnel et loisirs — dans des conditions saines et toujours valables, le Foyer de Loveresse, modestement, tiendra sa place dans les institutions romandes et restera au service de l'enfance.

Direction du Foyer : M. et Mme H. Reber.

Le Foyer de Loveresse est une institution d'Etat fort bien conduite, où règne un climat d'éducation tonique et toujours renouvelé. Nous tenons à souligner le rapport ci-dessus en y ajoutant nos remerciements sincères pour le dévouement et la compétence que nous constatons à chacune de nos visites. Il s'agit d'une tâche de fidélité qui ne « paie » pas toujours immédiatement.

Moutier, le 27 janvier 1961.

Commission du Foyer : M. Bindit, président.

DIVERS

Société suisse des maîtres de gymnastique

Organisation des cours :

Du 10 au 13 juillet :

— Cours de perfectionnement pour les maîtres de gymnastique. Programme : athlétisme et handball, entraînement et étude systématique. Lieu du cours : Bassersdorf. Organisateur : M. E. Horle, Berne.

Du 10 au 15 juillet :

— Cours pour l'enseignement général de la gymnastique aux membres du corps enseignant âgés de plus de 40 ans. Lieu du cours : Roggwil. Organisateur : M. Gueissaz, Nyon.

Du 17 au 22 juillet :

— Cours pour sœurs et institutrices de la Suisse romande. Programme : matière des Ier et IIe degrés. Lieu du cours : Yvonand. Organisatrice : Mlle L. Garreau, Fribourg.

— Cours pour sœurs et institutrices de la Suisse allemande. Programme : matière des IIe et IIIe degrés, gymnastique féminine. Lieu du cours : Menzingen. Organisatrice : Sœur M. Merk, Menzingen.

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine aux IIIe et IVe degrés. Ce cours est destiné aux maîtresses et maîtres de gymnastique. Programme : la gymnastique comme moyen d'expression, engins, athlétisme et jeux. Lieu du cours : Zoug. Organisateur : M. E. Burger, Aarau.

Du 24 au 29 juillet :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions peu favorables. Lieu du cours : Tessin. Organisateur : M. Bagutti, Massagno.

Du 7 au 12 août :

— Cours pour la formation de chefs d'excursions et exercices dans le terrain. Lieu du cours : Thusis. Organisateur : M. P. Haldemann, Worb.

— Cours pour l'enseignement de la natation et étude d'un grand jeu. Lieu du cours : St-Gall. Organisateur : M. Badraun, St-Gall.

Du 7 au 19 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine aux IIe et IIIe degrés en insistant sur la course d'orientation. Lieu du cours : Langenthal. Organisateur : M. Futter, Zurich.

Remarques :

Participants : Les cours sont réservés aux institutrices et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté les cours réservés aux sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : Indemnité journalière de fr. 9.—, indemnité de nuit de fr. 7.— et le remboursement des

frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription : Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription à leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou à leur section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchbuchsee. Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Reinmann pour le 7 juin au plus tard. Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 17 juin. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Lausanne, avril 1960.

Le président de la CT : N. Yersin.

EN PASSANT

Elle a son brevet

Depuis quelques jours, elle possède le petit rectangle de cuir vert « pour lui servir et valoir ce que de droit », suivant la loi et les règlements.

Hier, elle était encore une écolière, pressée d'attraper son train du matin, traversant St-François avec sa mallette bourrée de livres et se regardant dans les vitrines des magasins pour voir si son bonnet était suffisamment de travers. Aujourd'hui, elle est toute à la joie de posséder un brevet tout neuf et quelques semaines de vacances.

Demain, elle sera institutrice. Elle aura une classe à elle, beaucoup de gosses, son nom dans un annuaire et son dossier au Département.

Elle débarquera un beau jour dans un petit collège de village où des paires d'yeux la regarderont curieusement et où des rideaux se lèveront à son passage. Fermement décidée à mettre en pratique ce qu'on lui a enseigné pendant quatre ans et de loger « des esprits sains dans des corps sains » elle se mettra à l'œuvre. Elle trouvera les heures longues et les gosses bruyants. Et puis, quand sonneront les quatre coups de l'après-midi, elle aura un soupir de soulagement.

Elle connaîtra des minois roses et blancs et les salles d'école inondées de soleil et, ces jours-là, elle chantera gaiment, avec toute sa petite bande :

Tout joyeux, entrons à l'école,
Allons, amis, vite au devoir !

Elle verra aussi des visages renfrognés et des classes pleines de grisaille et elle n'aura pas le cœur de chanter. Elle saura, à ses dépens, que, même avec un brevet en poche, on a toujours quelque chose à apprendre de la vie et même des enfants.

Elle aura des collègues, des inspections et des vacances, elle connaîtra les récréations où l'on ne discute jamais de pédagogie, elle appréciera cette belle fraternité qui consiste à aviser discrètement ses compagnons d'armes que le délégué du Département est signalé dans les alentours du bâtiment. Elle sera de toutes les agapes, de tous les banquets d'examen, de toutes les petites séances de fins de conférences qui font la vie belle.

Ainsi faisant, elle parviendra à la fin de sa carrière. On lui offrira des cadeaux entrelardés de discours et parfumés de fleurs. Les journaux lui consacreront un article pro-nécrologique.

Et le soir de sa vie s'illuminera de joie parce qu'elle saura qu'« elle a bien mérité de la patrie ».

M. Matter.

GRANDES VACANCES et toute époque de l'année

Séjours d'études

et loisirs culturels

en ANGLETERRE
ALLEMAGNE
ESPAGNE
ITALIE



Sélection rigoureuse des familles d'accueil, contrôle pédagogique (conversations et devoirs surveillés). Excursions et visites

A partir de 11 ans et à tout âge avec :

HOME AND TRAVEL ASSOCIATION

2 bis, Grand-Pont, LAUSANNE. - Tél. 22 35 32

Une organisation sûre, des méthodes éprouvées

ÉCOLE NOUVELLE PRÉPARATOIRE

Internat pour garçons - Externat mixte
Paudex - Lausanne Tél. 28 24 77

Préparation aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

EN PASSANT

Commencements

On a toujours dit qu'ils sont durs. Pas celui-ci : le tout premier jour d'école. En ce beau matin d'avril, ceux qui passent « sous les platanes du préau » ont pu voir un essaim de gosses, neufs des pieds à la tête, avec un beau sac de cuir et des mains propres. Et, près d'eux, des mamans émues serrant de près le chérubin qui fait sa première entrée dans la vie. Il y a là, fraternellement confondus, les tabliers de coton qui sentent encore le magasin, les jolies robes brodées, les élégants pull-overs et les maillots étriqués, les fines sandales et les gros souliers, l'humanité en petit, quoi !

Assis sur les mêmes bancs durs, devant le même pupitre austère, les nouveaux vont vivre pendant quelques années la même existence. Cinq heures par jour et quarante semaines par an, leur vie de gosse sera étroitement liée. Ils connaîtront tous, pour un temps, la camaraderie et la promiscuité, c'est-à-dire qu'ils mettront en commun leurs joies, leurs peines, quelquefois le pain de leur récréation, leur sac de « nius » et même, dans les toutes grandes occasions, leur mouchoir de poche.

L'enfant est devenu écolier. Chaque matin, il faut se lever de bonne heure. Il y a des jours où on doit cruellement l'arracher au sommeil. A l'école, les bancs sont durs et les heures longues. Adieu la belle liberté de naguère, les jeux au grand air, les après-midi de far-niente ! Il a maintenant des tâches à faire, un devoir à accomplir, des responsabilités à prendre.

Oui, en ce clair matin d'avril, il y a de la joie, beaucoup de joie et peut-être bien un peu d'émotion « sous les platanes du préau ».

M. Matter.

La culture sans terre

Il existe, à l'heure actuelle, des installations faisant germer des graines de céréales ou d'autres au contact d'une solution minérale appropriée, grâce au système d'aquiculture ou hydroponique. On y éclaire les plantules par une lumière spécialement adaptée à leurs exigences dans une ambiance favorable de température, d'humidité et d'aération.

On réalise ainsi les conditions idéales qui permettent d'obtenir, en toute saison et rapidement, des herbes jeunes et vigoureuses.

Ces herbes contiennent sous forme soluble, active et directement assimilable, non seulement presque toutes les réserves de la graine, mais aussi — parce qu'elles sont vertes — le produit de leurs activités propres : assimilation parfaite des sels minéraux puisés dans le liquide de culture, synthèse effective de nouvelles matières organiques fabriquées à la lumière — grâce à la chlorophylle — ce qui équivaut à peu près à doubler en six jours de culture le capital énergétique de la graine, tout en l'enrichissant de précieuses vitamines.

La presse a fait dernièrement état de l'expérience d'un fermier belge qui — même en plein hiver — nourrit son bétail avec du fourrage vert, grâce à la culture sans terre.

Un de ces appareils est actuellement expérimenté à l'Ecole d'agriculture de Granges-Verney à Moudon.

Dernières nouveautés parues :

● **Enseignement primaire**

G. Castanet et A.-R. Naudon, NOUVELLES LECTURES FRANÇAISES (c. m 1^{re} année) ; comprend 114 lectures, illustrations en noir et en couleur
Fr. 8.30

● **Classes enfantines et cours préparatoires:**

à l'usage du maître :
Cl. Weill, POILICHON. Charmantes histoires d'animaux domestiques et sauvages. Broché.
Fr. 5.—

● **Physique et chimie**

A. Godier, C. Thomas et M. Moreau, PHYSIQUE ET CHIMIE. Classe de 4^e avec des notes pédagogiques et documentaires. Livre du maître. Broché 219 pages.
Fr. 10.85

● **A la veille du grand événement**

Le 5^e et dernier tome du fameux dictionnaire « LE ROBERT » paraîtra à la fin de cette année. Prix de souscription du tome V
Fr. 97.40
valable jusqu'à la date de parution. Demandez-nous nos conditions et prospectus. **Envoyez à l'examen.**

LIBRAIRIE J. MUHLETHALER

27, rue des Eaux-Vives (1er étage), Genève. Tél. 36 44 52 - 51.

Partie pédagogique

L'orientation scolaire sera-t-elle possible ?

La sélection scolaire telle que nous la connaissons présente de façon indubitable quelques inconvénients. Dans les villes, l'admission en primaire supérieure et surtout au collège dépend essentiellement d'un examen que les élèves émotifs ont de la peine à réussir. Si bien dosées que soient les épreuves, elles ne portent pas sur toutes les connaissances que sont sensés avoir les candidats ; les résultats dépendent donc du hasard pour une assez large part : hasard dans le choix des épreuves, hasard des répétitions faites en vue de l'examen, hasard dans les dispositions de l'élève au jour fatidique. Pour ne pas allonger, je ne m'arrêterai pas à la sélection opérée au cours des écoles secondaires et aux répercussions psychologiques qu'entraînent les échecs scolaires. Il nous suffit de comprendre pourquoi nombreux sont ceux qui s'insurgent contre une pratique dont les résultats sont aussi chanceux : il n'est pas normal que l'avenir de nos enfants soit déterminé par une méthode si peu probante.

Devant cette situation, on a proposé de remplacer la sélection par l'orientation scolaire. L'idée a paru très féconde, elle s'est rapidement généralisée, et on ne sait déjà plus qui l'a introduite chez nous. C'est une proposition intéressante, certes, mais avant d'en demander la réalisation, il convient de voir quelles conséquences entraînerait son adoption.

Les deux conceptions en cause ont été tirées de la vie professionnelle. Adaptons les définitions. La sélection consiste à choisir des élèves en fonction d'une certaine école comportant certaines exigences considérées comme intangibles. Elle vise à ne choisir et à ne garder que les élèves capables d'étudier un certain programme et d'obtenir un certain certificat. C'est toujours l'école dans laquelle on désire entrer qui organise les examens de sélection ; ses décisions sont sans appel et elle ne se préoccupe aucunement des élèves ayant échoué.

L'orientation scolaire consiste au contraire à déterminer quel est le genre d'école ou d'enseignement qui convient à tel élève. Le but de l'orientation est de donner à chaque enfant, quel que soit son niveau intellectuel, l'instruction qui corresponde le mieux à ses aptitudes. Le bien de l'enfant prime sur le programme considéré comme secondaire puisqu'on a l'assurance que l'élève a développé ses capacités naturelles au maximum. Si l'on voulait pousser ce principe jusqu'à sa limite, il faudrait à chaque enfant un enseignement particulier.

En fait, la sélection et l'orientation ne sont pas aussi différentes qu'on le dit. En effet, il n'est pas question de concevoir les programmes des écoles sélectives sans prendre en considération les aptitudes de certains groupes d'enfants ; d'autre part, comme l'instruction entièrement individualisée n'est guère imaginable, l'orientation revient à former des groupes homogènes d'élèves afin de leur donner la formation qui leur convient. En définitive, ces deux méthodes visent à adapter judicieusement les programmes aux élèves. La principale différence réside dans l'ordre des opérations : dans la sélection, le programme est défini d'abord par l'expérience et la tradition, puis on se contente d'un examen assez bref ; dans l'orientation, on forme d'abord des groupes d'élèves sur la base d'un examen beaucoup plus approfondi de la personnalité.

En effet, comme l'écrit R. Hubert, « l'orientation scolaire est principalement un problème psychologique d'aptitudes mentales. Il s'agit de déceler les goûts et les possibilités de l'enfant par rapport à telle ou telle forme de culture — libérale ou pratique — principalement littéraire ou principalement scientifique, et, accessoirement, de le diriger vers le groupe de fonctions où cette culture prévaut ». Pratiquement, un conseil d'orientation ne peut être donné qu'après une étude attentive échelonnée sur plusieurs années. Les observations doivent être obligatoirement consignées sur une fiche individuelle et porter sur les goûts des élèves et leurs intérêts spontanés, sur la forme de leur intelligence, leur façon de travailler, leur aptitude à se concentrer, le plaisir qu'ils trouvent dans le travail scolaire, sur leur caractère et leur attitude et, enfin, sur leurs résultats scolaires. Dans ce dernier domaine, il est particulièrement nécessaire de déterminer la hiérarchie des capacités chez un même élève et de voir si la branche dans laquelle il est le plus brillant polarise ses goûts. Après avoir étudié ce dossier, le dernier maître serait en mesure de conseiller à ses élèves d'entrer dans telle ou telle section de notre future école unique dont on ne peut encore rien préjuger.

Ne nous dissimulons pas que ce sera là un travail très lourd et très délicat ; mais une vraie orientation est à ce prix. Il est probable que nous ne pourrons pas nous contenter en fin d'année de remplir une fiche en trois minutes ; il faudra tout au long de l'année prendre des notes, faire des tests, puis établir la synthèse des résultats. Il est certain que nous devrons rafraîchir et approfondir nos connaissances en psychologie ; les maîtres du degré moyen auront non seulement à fournir un gros travail supplémentaire au moment où les parents viendront les voir, mais ils devront être parfaitement au courant de toutes les exigences des sections vers lesquelles ils dirigeront leurs élèves.

Une fois ces difficultés techniques surmontées, il s'agira de voir quelle sera l'autorité de ces orienteurs scolaires. Autorité envers les parents tout d'abord. Il ne semble pas possible de donner autre chose que de simples conseils d'orientation. Car si les maîtres du degré moyen prenaient des décisions irrévocables, on retomberait dans un système arbitraire. Mais les parents suivront-ils les conseils qu'ils auront reçus ou aimeront-ils mieux laisser leur enfant « courir sa chance » dans une section qui leur paraît plus favorable ? Et si les parents gardent toute leur liberté, à quoi servira ce long travail antérieur d'orientation ? Certes, les parents auront été rendus attentifs et ils prendront leur décision en toute connaissance de cause. Mais ne nous imaginons pas que ce moyen va améliorer considérablement notre école.

Pour illustrer ce problème, voyons ce qui se passe à l'école secondaire qui donne déjà de façon très consciente des conseils d'orientation. Sur une classe de 26 élèves de 4e moderne, la maîtresse conseille à trois élèves seulement de poursuivre leurs études dans la même section. Onze élèves échouent, redoublent, passent en section générale, ou même finissent l'école avec deux ans de retard. Les douze autres élèves, dont les moyennes s'échelonnent entre 6 et un peu plus de 7, continueront tout de même en 5e moderne poussés

par leurs parents mais contre l'avis de la conférence des maîtres, qui conseillait la section générale. En cas d'échec, les parents ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Cet exemple montre que souvent les parents ne suivent pas les conseils d'orientation et qu'ils aimeraient mieux laisser leur enfant courir le risque d'un échec dont ils ne mesurent pas toujours l'importance. Du reste, dans le cas cité, il est probable qu'ils n'ont pas tous tort : parmi ces douze élèves, un certain nombre se maintiendront en section moderne même si une année supplémentaire leur est nécessaire.

Quoi qu'il en soit, il faut bien voir que donner un conseil d'orientation est lourd de responsabilité : nous ne pouvons proposer de l'assumer que si nous sommes certains que tous les maîtres accepteront volontiers un surcroit de travail et qu'ils y mettront toute leur conscience. Malgré cela, il est à craindre que plus la liberté des parents sera grande, plus les échecs augmenteront. Or, le but de l'orientation scolaire est justement de diminuer le nombre des échecs ! Il faudrait que l'orienteur impose sa décision et garantisson le succès futur, ce que j'ai de la peine à concevoir.

Autorité envers les maîtres des classes supérieures ensuite. Ces derniers accepteront-ils sans autre les conseils d'orientation donnés par les maîtres du degré moyen ? Des conflits n'éclateront-ils pas si les maîtres des classes inférieures ne jugent pas tous de la même façon ? Actuellement, la question est résolue de deux façons différentes lors de l'entrée en apprentissage : certains patrons font entièrement confiance à l'office d'orientation professionnelle et acceptent l'apprenti qu'on leur propose ; mais certaines entreprises orga-

nissent un examen complémentaire de sélection entre les candidats que l'on a orientés vers eux. Il est à craindre que cette seconde solution soit adoptée par les écoles, mais si les examens de sélection doivent subsister, je ne vois pas la nécessité d'organiser l'orientation scolaire. Et si la première solution prévaut, qui arbitrera les conflits lorsque les maîtres des classes supérieures et ceux du degré moyen jugeront différemment les capacités d'un élève ? Les orienteurs seront-ils trop sévères pour éviter des échecs ultérieurs qui pourraient leur valoir des réclamations ? Seront-ils trop larges et auront-ils tendance à « donner leur chance » à leurs élèves ? Comment recevront-ils les sollicitations des parents ? Y aura-t-il moins d'injustices, moins d'échecs, moins d'erreurs d'aiguillage avec un régime d'orientation scolaire que sous le système actuel de la sélection ?

Je ne demande qu'à être détroussé, mais j'en doute fortement. Certes, les conseils que les instituteurs donnent aux parents resteront très utiles. Mais il ne me semble pas que l'orientation scolaire généralisée doive résoudre toutes les difficultés comme on a tendance à le croire. J'aimerais bien que quelqu'un de plus optimiste nous dise quelle solution il envisage. Il est vrai que l'orientation est parfaitement applicable dans les écoles où l'enseignement est complètement individualisé (plan Dalton, méthode de Winnetka), et dans les pays où on ne demande pas l'avis des parents, mais je ne crois pas que ces systèmes soient désirables chez nous, et je crains bien que nous ne devions continuer à organiser des examens de sélection en cherchant simplement à les améliorer.

Y. M.

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation et la rééducation graphiques, par R. Olivaux. Editions Presses Universitaires de France, 1960. 150 p., 4,80 NF.

Demandez à 30 élèves de copier le même mot et vous aurez 30 graphismes différents. Cette observation, que les maîtres font journalement, n'a rien de surprenant : en reproduisant un modèle, l'enfant y ajoute une part de sa personnalité. Mais celle-ci étant encore en formation, l'écriture de l'enfant présente des caractères fort différents de celle de l'adulte. La graphologie enfantine doit donc tenir compte de tous les facteurs éducatifs et sociaux qui contribuent à la formation de sa personnalité.

Dès ses premières manifestations graphiques, l'enfant fait preuve d'originalité. Mais l'adulte ne pourra comprendre le sens de ses gribouillis et de ses premiers dessins que s'il retrouve en lui la simplicité de l'âme enfantine.

L'apprentissage de l'écriture a pour but de doter l'enfant d'une écriture à la fois personnelle et lisible. Il peut être facilité par des exercices de rythme et de décontraction. Avec les années, la personnalité s'affirme, pour atteindre sa pleine maturité vers l'âge de 30 ans.

Un chapitre important est consacré à la compréhension de l'écriture enfantine. Les maîtres y puiseront des indications précieuses pour la connaissance de leurs élèves.

Une mauvaise écriture peut être corrigée. Mais il faut se souvenir que celle-ci n'est souvent que l'expression d'un trouble profond de la personnalité. « Un en-

fant qui écrit mal est un enfant qui a des difficultés, comme un enfant qui a « mauvais caractère » est un enfant qui souffre. » Une rééducation efficace ne peut donc être entreprise que dans le cadre d'une action générale sur l'ensemble de sa personnalité : elle doit être à la fois physique et psychique. Il convient d'agir avec prudence car « en rectifiant trop directement l'écriture elle-même, on risquerait d'obtenir un effet opposé à l'effet recherché, on contraindrait la difficulté qui se manifestait dans le graphisme à s'exprimer dans un autre lieu ».

En conclusion : « L'écriture est un signal, mais elle est aussi un chemin que suivent l'enfant dans son évolution et l'homme dans sa maturation. Sachons voir ce signal, préparer ou rectifier ce chemin. Sachons aussi valoriser psychologiquement l'écriture, même aux yeux de l'enfant, et lui donner son sens social de communication. L'écriture est trop liée à son auteur pour ne pas la respecter, et pour ne pas comprendre qu'en la guidant c'est l'enfant lui-même que, discrètement mais efficacement, l'on aide dans sa progression.

F. B.

L'imprimerie Corbaz S.A.
est à votre disposition
pour l'exécution de travaux
de luxe de toute sorte



La mère et l'actualité

L'instinct maternel n'est pas chez toutes les femmes au même point développé. Mais il faut se méfier des apparences. Il est certaines démonstrations affectives qui ne prouvent pas grand chose. Des femmes pomponnent, lavent, poudrent, saupoudrent, tripotent, câlinent et choient le bébé. Et nigauds d'applaudir : « Quelle bonne mère ! Voilà une femme dont on ne pourra pas dire qu'elle n'aime pas son enfant ! »

Voire ! Le rôle de mère est plus instinctif, plus naturel, donc bien plus facile quand l'enfant est dans les langes que plus tard.

Les problèmes qui se posent à la petite enfance sont primordiaux, certes, mais élémentaires. Questions d'alimentation, d'hygiène — un peu de discipline... Les mères écoutent leur docteur, plus souvent leur bon cœur, qui n'est pas toujours d'excellent conseil. Si la santé de l'enfant est satisfaisante, tout va bien. L'enfant grossit — joli pneu Michelin — et il fait l'admiration de la voisine — en tout cas sur le palier et devant la mère. Celle-ci jubile. C'est qu'elle ne connaît pas de conflit. Elle est maîtresse absolue de son enfant, lui dicte ses volontés, et si c'est quelquefois bébé qui lui dicte les siennes, elle ne s'en rend que peu compte.

Elle satisfait sa volonté de puissance à bon marché, et aussi une certaine sensualité dont il est vain de s'offusquer puisqu'elle est dans la loi normale des choses. Voilà l'âge d'or, pour elle, qui ne dure pas. Les vrais, les grands problèmes vont se présenter avec l'école, avec le temps de la puberté, avec l'adolescence.

Or, si la femme semble assez bien préparée à la maternité « première », elle paraît beaucoup moins apte à assumer les responsabilités de cette maternité « seconde », cette maternité raisonnable et raisonnée qu'elle doit exercer envers ses enfants devenus adolescents.

Que de mères abdiquent à ce moment pour ne s'intéresser plus qu'aux derniers-nés ! Et quand ceux-là font défaut, on assiste bien souvent à ces langueurs, à ces nostalgies bien connues de femmes soi-disant frustrées.

Elles sont pourtant prévenues du danger et de beaucoup de manières. Cela ne suffit guère. L'instinct maternel s'essouffle, non pas par manque d'information, mais par insuffisance vitale, spirituelle. Car ce qui fait la vie acceptable, les durables bonheurs et les longues patiences, c'est la capacité de l'esprit. On voit qu'il ne s'agit plus ici de langes, de chiffons et de bouillies.

C'est donc dans le sens le plus complet du terme que nos filles doivent être préparées à leur rôle de mère. Trop souvent, là encore comme ailleurs, le bavardage tient lieu de bonne conscience. Le sujet est propre aux redondances verbales. Vient-on à dégonfler ces baudruches, on vous accuse de dénigrer le sacré, de souiller des images pures !

La mère moderne, consciente de son plus haut appel, je la vois intéressée par l'actualité, et en même temps sereinement détachée. Elle s'informe, se renseigne, considère les modes, les goûts et les caprices de la jeunesse. Mais elle voit plus loin aussi, et de plus haut que la jeunesse ardente, ce qui lui permet de sourire où tant d'autres se fâchent, de patienter quand tant d'autres se courroucent. Je la vois intéressée par tout, sans jamais être esclave de rien, capable de parler cinéma, radio, sport, pas du tout hostile aux néologismes barbares. Elle a vu les films de la nouvelle vague, et quelques autres aussi. Elle connaît les petits chanteurs à la mode et les grands orchestres de jazz. L'idole de l'heure, elle en suit la carrière, un

brin amusée. Elle ne fait pas la petite bouche et n'est pas trop méprisante. Les jeunes l'écoutent... Qui affirmerait parmi eux qu'elle n'y connaît rien ?

Mais pour dominer ainsi l'actualité, pour en déceler sous les modes, les bavardages, les prestiges, les tumultes, la ligne durable de plus hautes vertus, il faut que la mère ait tout de même été un peu élevée, au sens primitif et profond du mot ; qu'elle ait été, oui, une élève éveillée à toutes les formes de hautes curiosités, qu'elle ait pris le goût de lire, de s'instruire ; mieux encore qu'elle entretienne secrètement ou publiquement une petite flamme artistique, peinture, musique, violon d'Ingres dont elle joue à plaisir et sans prétention ; qu'elle nourrisse son esprit, en résumé, d'autre chose toute de même que de cette pitance de magazine ou de soirées-variétés à quoi ne s'ajoutent pour beaucoup de nos femmes helvétiques, tant vantées et si mal connues, que les mauvais ragots de la maison ou du quartier.

Connaisseuses, fines connaisseuses d'acteurs, de stars, de chansons à la mode, bon ; maîtresses du tricot, du torchon, de l'aspirateur, mieux encore. Mais tout cela ne fera pas d'une de nos filles une mère complète, une reine au foyer, si, inculte, elle ne sait suggérer à ses enfants, à l'heure salubre des nostalgies, des insatisfactions et des dégoûts, un intérêt pour ce qui survivra toujours à la pitoyable et fugace actualité : les éternelles valeurs ; si possible les beaux langages de la culture et de l'art ; plus modestement et hors de soi, les voix de la nature ; et dans son âme même, le goût de la prière, de la sympathie humaine, de l'amitié.

G. Annen.

Un nouvel hommage à la mémoire de Louis Pergaud, instituteur (Prix Goncourt 1910)

En lisant l'autre jour, dans un journal français, que la Monnaie nationale venait de frapper et de mettre en vente une médaille à l'effigie de Louis Pergaud, j'ai éprouvé un moment de vive satisfaction. Il y a longtemps que j'aime Pergaud, ce merveilleux observateur de la vie et des mœurs des bêtes sauvages, dont les ouvrages : *De Goupil à Margot* (Prix Goncourt 1910), *La Revanche du Corbeau* et *Le Roman de Miraut* sont dignes de figurer dans toutes les bibliothèques de classes. Il y a longtemps aussi que j'aime le Pergaud de *La Guerre des Boutons*, l'auteur de cette épopée enfantine et franc-comtoise si riche de sève et de vigoureuse franchise.

Et voici que j'apprends qu'un comité d'honneur vient de se constituer pour ériger un monument à l'instituteur-romancier. Il me semble que cette nouvelle ne devrait laisser indifférent aucun collègue de Suisse romande et que, si chacun de nous mettait de côté une pièce de quatre sous — pièces qu'on pourrait recueillir lors de nos réunions de districts et dont le total ferait un montant appréciable — il me semble, dis-je, que la Société pédagogique romande pourrait envoyer une jolie somme au comité dudit monument. Qu'en pensez-vous, mes chers collègues ? Nos présidents de sections voudront-ils prendre sur eux de tenter l'expérience ? Ils pourraient ensuite envoyer le montant recueilli au président de la Romande (M. Adrien Perrot, Haute-Route, Biel) qui ne refuserait pas, j'en suis sûr, d'expédier le total à l'Association des anciens combattants francs-comtois, 73, boulevard St-Michel, Paris 5^e (CCP Paris 5.111-98) qui reçoit les souscriptions.

Relisez donc Louis Pergaud. Et dites-moi si ce « régent » d'autrefois ne mérite pas l'hommage dont je vous parle.

Henri Devain.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobilier du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Demandez prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67



BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

L'Agence

Auderset & Dubois

GENÈVE, 16, pl. Cornavin recommande ses beaux cars pour vos courses d'école.

Demandez nos Beaux Voyages été 1961.

En car de Luxe : GENÈVE - NICE, 40 fr. — GENÈVE - BARCELONE — GENÈVE - TURIN.

Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.

Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement invincibles même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau

Hôtel-Pension-Restaurant

LES CHESEAUX s/St-Cergue, près départ de La Barilette. Place de jeux pour écoles. Pique-nique. Parc auto.

Mme Noëlle Vanni. Tél. (022) 9 96 88

Weith
R.DEBOURG LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES ET SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ